



MINISTÈRE  
DES SPORTS,  
DE LA JEUNESSE  
ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Paris, le 29 janvier 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, a reçu le « Pacte pour l'Inclusion par le Sport », un plan ambitieux pour l'insertion professionnelle par le sport de 100 000 jeunes par an**

Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative, a reçu le rapport du « Pacte pour l'Inclusion par le Sport » des mains de Sarah Ourahmoune, Jean-Philippe Acensi et Stéphane Viry, Ambassadeurs de l'Alliance pour l'inclusion par le sport. Ce Pacte, structuré autour de 18 propositions, dessine une feuille de route concrète pour bâtir l'avenir de l'insertion professionnelle par le sport.

Le 23 octobre 2023, le Président de la République avait annoncé l'objectif de multiplier par 5 les bénéficiaires des actions d'insertion par le sport pour atteindre les 100 000 et la création d'une alliance pour l'Inclusion par le sport pour structurer la coopération entre les services de l'Etat, les élus et la société civile.

Lancée officiellement le 8 avril 2024, **L'Alliance pour l'inclusion par le sport, a pour ambition d'organiser une nouvelle coordination du champ de l'inclusion par le sport.** L'Alliance poursuit ainsi trois objectifs organisés autour du triptyque « 1000 - 10 000 - 100 000 » :

- 1 000 emplois d'éducateurs socio-sportifs, au sein de clubs engagés dans les 500 territoires prioritaires identifiés suite aux émeutes de juillet 2023 ;
- 10 000 clubs sportifs engagés d'ici la fin de l'année 2024 ; ce travail de labellisation a déjà vu l'adhésion de plus de 4 744 clubs à cette communauté.
- 100 000 bénéficiaires d'actions d'insertion par le sport par an, soit une multiplication par 5 (20 000 en 2022).

**Ce mardi 28 janvier 2025, Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative a reçu des mains de Sarah Ourahmoune, Jean-Philippe Acensi et Stéphane Viry, Ambassadeurs de l'Alliance, le « Pacte de l'inclusion par le sport ».** Il s'agit d'un rapport d'étape de la mission des ambassadeurs de l'Alliance qui contient un diagnostic rigoureux du secteur de l'inclusion par le sport, construit à partir des travaux réalisés dans le cadre de la mission des ambassadeurs, pour identifier les conditions de réussite du développement de l'Alliance.

**Le rapport formule également 18 propositions,** issues des réunions et auditions réalisées, **pour structurer, animer et coordonner les acteurs de l'inclusion par le sport** que sont les fédérations et clubs sportifs, les associations d'insertion par le sport, les collectivités, l'État, les opérateurs publics et le monde de l'entreprise.

**A cette occasion, la ministre a annoncé son souhait d'engager un travail collectif avec tous les acteurs concernés par la performance sociale du sport pour structurer cette politique publique.**

« Chaque année 160 000 jeunes sortent du système scolaire alors que le sport peut jouer un rôle clé dans la lutte contre le décrochage, les inégalités sociales et l'exclusion. Le rapport « Pacte pour l'Inclusion par le Sport » nous le montre : le sport est aussi un formidable levier d'inclusion et d'insertion professionnelle. Ensemble et avec le sport, nous avons la capacité de transformer les vies, d'innover au cœur des territoires pour bâtir une société plus solidaire. » **Marie Barsacq, ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**

## **CONTACT PRESSE**

### **Contact presse**

**Ministère des Sports, de la Jeunesse et de la Vie associative**

Bureau de la délégation de la communication Jeunesse et Sports

01 55 55 98 25 – 06 77 37 44 37

[presse@jeunesse-sports.gouv.fr](mailto:presse@jeunesse-sports.gouv.fr)